

## **SYNTHESE**

### **ATELIER 7**

#### **Image et éducation à l'environnement**

Nom du responsable PNF : **Nathalie BERGER**

Président : **Claude SUZANON**

Animateur : **Florent FAVIER**

Intervenant : **cabinet Occurrence**

#### **Claude Suzanon**

La partie abordée dans l'atelier a été l'éducation à l'environnement et au développement durable.

1er constat : beaucoup d'actions sont pratiquées à l'intérieur des parcs mais souvent cela ne dépend que de bonne volonté. Un manque de structuration ne permet pas de développer cette action et les agents des parcs se sentent moins valorisés dans ces actions que dans les actions de polices ou les actions d'étude scientifique.

2ème constat : Le manque de formation dans le domaine de l'environnement et de la pédagogie. Le parc national des Pyrénées a donné quelques exemples. On a constaté aussi que la motivation des enseignants est relativement variable selon les endroits et un manque de coordination existe à l'intérieur des parcs, mais aussi, entre l'éducation nationale et les parcs sur les territoires concernés. Ce problème de communication et de coordination existe aussi avec les institutionnels. Le développement d'action sur la zone territoire du parc est privilégié. Devant l'attente des enseignants on constate un problème phasage entre l'offre et la demande.

3<sup>ème</sup> constat : Le manque de moyens humains, un manque d'accessibilité au parc et enfin un manque d'outils.

Conclusion : L'action des parcs est quand même importante. D'autant qu'une circulaire de 2004, enrichie en 2007, fait obligation à tous les établissements scolaires, de la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur, de consacrer des heures d'enseignement à l'éducation à l'environnement et au développement durable. Avec des moyens, les parcs pourraient être une structure permettant cet enseignement.

#### **Florent Favier**

Les enjeux de l'éducation à l'environnement et au développement durable à l'encontre du jeune public :

1er enjeu : l'appropriation locale.

Nous considérons les personnes habitant sur les territoires comme les meilleurs garants de leur protection. Il convient de s'adresser aux enfants et aux jeunes qui sont les acteurs de demain, et qui pourraient exercer des responsabilités sur ce territoire pour devenir les garants de sa protection et de sa valorisation.

2ème enjeu : le parc, outil à l'éducation à l'environnement pour tout le public. C'est aussi sa vocation.

Lors de cet atelier, des propositions très concrètes ont été faites sur deux grands thèmes :

- 1) professionnaliser: Les personnes chargées aujourd'hui de l'éducation à l'environnement et de la pédagogie mettent leur volonté, leur fibre au service de cette éducation. Ils n'ont pas

toujours les outils pour le faire et les demandes de formation ne remontent pas systématiquement jusqu'aux organismes de formation. Si des agents sont chargés de ces missions sans en avoir la fibre, ils devraient au moins avoir les compétences, qui font partie intégrante des missions du garde moniteur. Il est donc très important de les mettre à niveau.

- 2) développer les réseaux : La mise en réseau entre les Parcs nationaux, quant à elle, doit découler d'un « audit interne » aux différents parcs nationaux, afin de connaître et d'échanger les savoirs des autres structures ainsi que les outils utilisés. Il faut donc identifier les moyens afin de les mutualiser pour l'ensemble des intervenants en EEDD des Parcs nationaux de France. Une proposition concrète a été faite, déjà en cours de réflexion à PNF, sur la mise en place d'un réseau extranet. Une autre proposition a émergé : créer un sous-groupe sur la pédagogie qui soit piloté par PNF, dans lequel il pourrait y avoir des agents chargés de l'animation et de la pédagogie, qui permettrait d'impulser une politique d'ampleur pour les Parcs nationaux en matière de pédagogie.

Pour mettre en œuvre ces propositions, il conviendrait de développer un plan d'action afin de renforcer une vision stratégique de la pédagogie. Il faut par ailleurs renforcer la communication sur ce qui se fait en matière d'EEDD aussi bien en interne qu'en externe. Cet aspect de communication permettra de valoriser le travail fait par les agents.

Il faut également agir sur les partenariats en les renforçant par des conventions : les relancer lorsqu'elles existent, les mettre en place lorsqu'elles n'existent pas tout en travaillant à plusieurs niveaux : à un niveau national (ministères, PNF) mais également au niveau local (rectorats, inspections académiques, conseils généraux et régionaux, communes). Il ne faut pas oublier bien sûr les associations et les privés. Parce qu'il est apparu que, dans certain cas, des associations pour la protection de la nature étaient des renforts nécessaires et le privé pouvait aussi, à la marge, nous apporter des moyens.

**CONCLUSION** : l'affichage le plus important est celui des directeurs des parcs mettant l'éducation à l'environnement comme une priorité, car il apportera poids et crédibilité à la démarche. Stratégiquement, l'importance donnée à la pédagogie, à l'éducation à l'environnement et au développement durable doit avoir un affichage fort : les agents qui font de la pédagogie en font par engagement, et il ne faudrait qu'on les abandonne car derrière leur engagement il y a celui de l'ensemble des parcs nationaux, de l'ensemble des agents, et des instances y compris le Ministère de l'Ecologie. Et dans la volonté d'implication grandissante des locaux dans la gouvernance des Parcs nationaux de France, la sensibilisation des jeunes générations, décideurs de demain pour leurs territoires, est un enjeu vital pour l'appropriation des valeurs des Parcs nationaux par les habitants eux-mêmes.